

COMMUNE DE MONTAUD

PROCES VERBAL des DECISIONS du CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 07 avril 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 07 mars, à 20h30,
Le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Francis COLIN, maire.

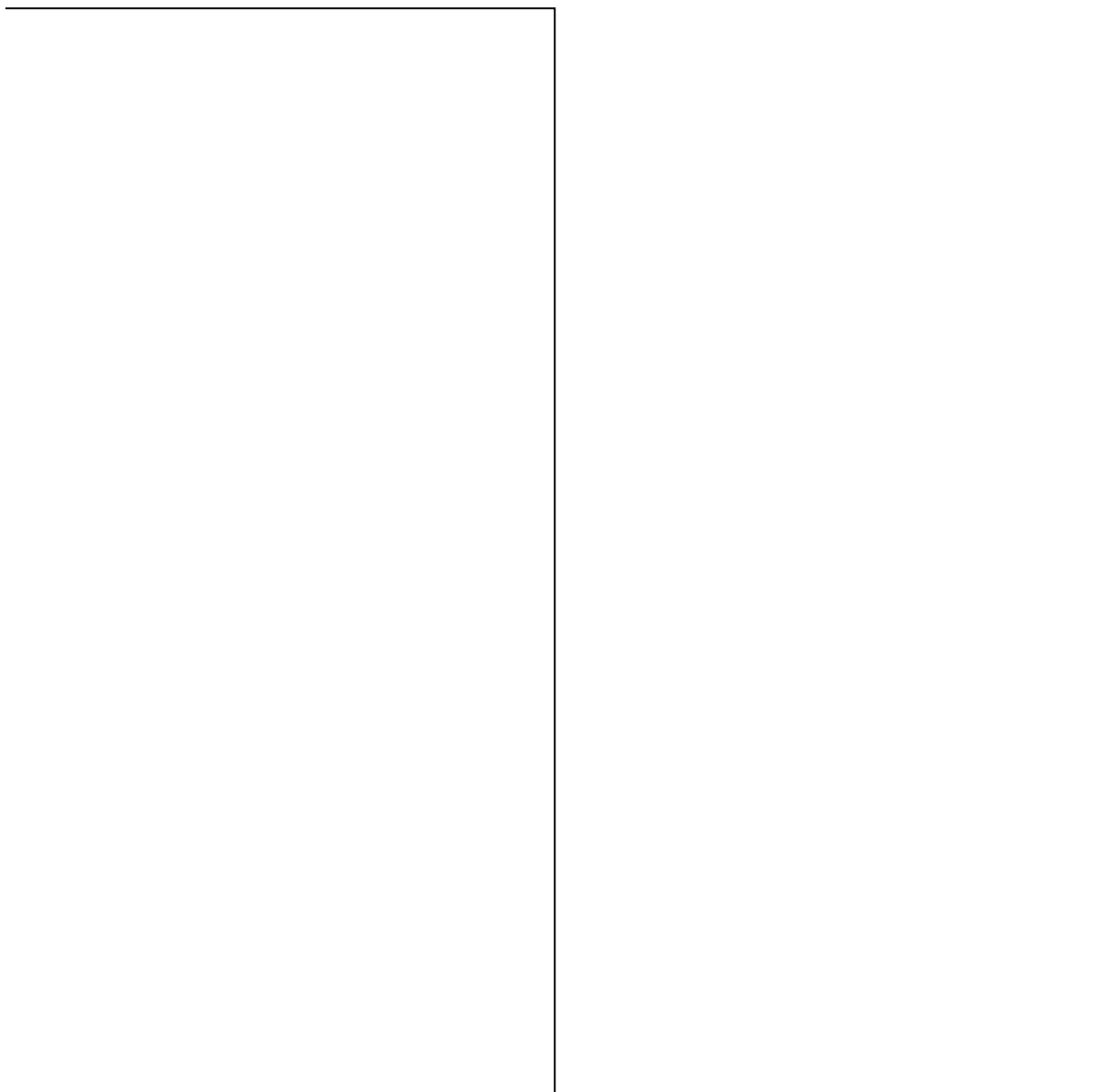
Etaient présents : MM. Stéphane COING-BELLEY, Michel MURDINET, Alain BOUCAUT, DESPESSE Philippe, DREVETON Jean-Guy, Thibaud DEFRANCE, Géraldine PONCET, Sébastien COING-ROY, Olivier AUBRY

Absents excusés : Benjamin GUINOT a donné pouvoir à Thibaud DEFRANCE, Laura LAMBERT a donné pouvoir à Sébastien COING-ROY, Hedi SLIM a donné pouvoir à Olivier AUBRY, Camille VRIGNAUD n'a pas donné de pouvoir

Secrétaire : M. Philippe DESPESSE a été nommé secrétaire.

APPROBATION DU COMPTE RENDU

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, **APPROUVE** le compte-rendu de sa séance du 07 mars 2023 avec **8 voix** Pour.



COMMUNE DE MONTAUD

1/ Compte Administratif 2022 : Approbation :

LIBELLES	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	<i>Dépenses ou déficits (1)</i>	<i>Recettes ou excédents (1)</i>	<i>Dépenses ou déficits (1)</i>	<i>Recettes ou excédents (1)</i>	<i>Dépenses ou déficits (1)</i>	<i>Recettes ou excédents (1)</i>
COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL - COMMUNE						
Résultats reportés Commune	0,00	57 574,22	0,00	44 512,20	0,00	102 086,42
Opérations de l'exercice	35 212,83	190 611,22	363 111,34	528 897,95	398 324,17	719 509,17
TOTAUX	<u>35</u> <u>212,83</u>	<u>248</u> <u>185,44</u>	<u>363</u> <u>111,34</u>	<u>573</u> <u>410,15</u>	<u>398</u> <u>324,17</u>	<u>821</u> <u>595,59</u>
Résultats de clôture		212 972,61		210 298,81		423 271,42
Restes à réaliser	146 764,00	288 824,72		0,00	146 764,00	288 824,72
TOTAUX CUMULES	146 764,00	501 797,33	0,00	210 298,81	146 764,00	712 096,14
RESULTATS DEFINITIFS		355 033,33		210 298,81		565 332,14

Monsieur Francis COLIN n'a pas pris part à cette délibération

Après avoir pris connaissance du compte administratif 2022, présenté par Monsieur Alain BOUCAUT, adjoint en charge des Finances,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, après vote avec 11 Pour, 1 Abstention
DECIDE d'approuver le Compte administratif 2022, lequel peut se résumer ainsi :

2/ Compte de Gestion 2022 : Approbation

Alain BOUCAUT délégué aux finances PRESENTE le Compte de Gestion 2022 qui donne les chiffres suivants :

Fonctionnement

Dépenses = 363 111 ,34€

Recettes = 528 897,95€

Excédent = 165 786,61€ auquel il faut ajouter 44 512,20€ d'excédent 2021, soit un résultat global de **210 298,81€**

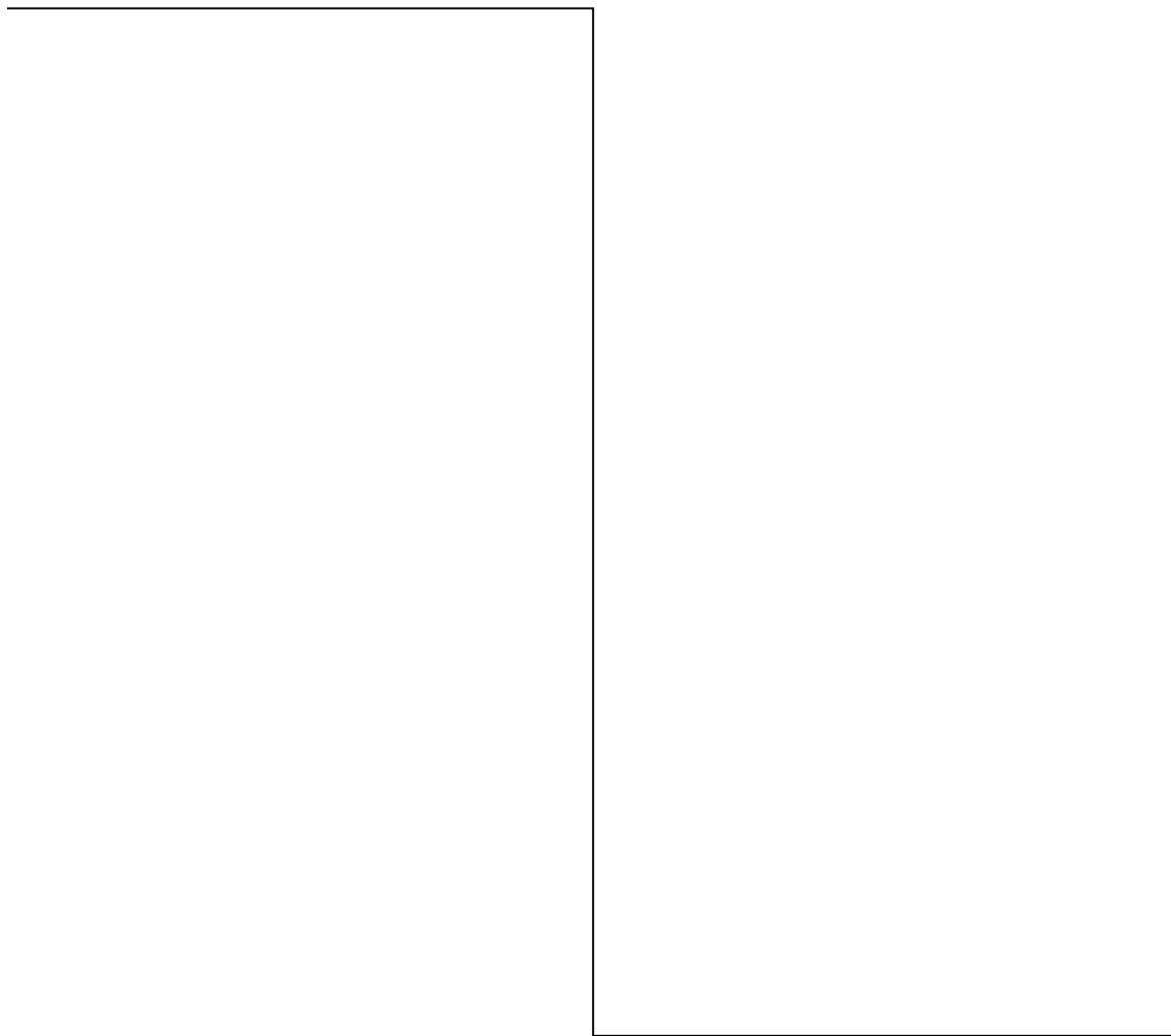
Investissement

Dépenses = 35 212,93€

Recettes = 190 611,22 €

Excédent 2022 = 155 398,39 € auquel il faut ajouter 57 574,22€ d'excédent 2021, soit un résultat global de **212 972,61€**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,
APPROUVE, après vote avec 11 voix Pour et 2 Abstentions, le compte de Gestion 2022.



COMMUNE DE MONTAUD

3 / Budget Primitif 2023 : Approbation

Alain BOUCAUT délégué aux finances PRESENTE le Budget Primitif 2023 de la commune de Montaud

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,
Après vote avec 11 Pour et 2 Abstentions
VOTE le Budget Primitif 2023 qui se résume ainsi :

Section de Fonctionnement :

Dépenses = 564 681,61€

Recettes = 564 681,61€

Section d'Investissement :

Dépenses = 633 797,33€

Recettes = 633 797,33€

Après en avoir délibéré avec voix 11 Pour et 2 Abstentions, le conseil municipal DECIDE d'approuver Le Budget Primitif 2023.

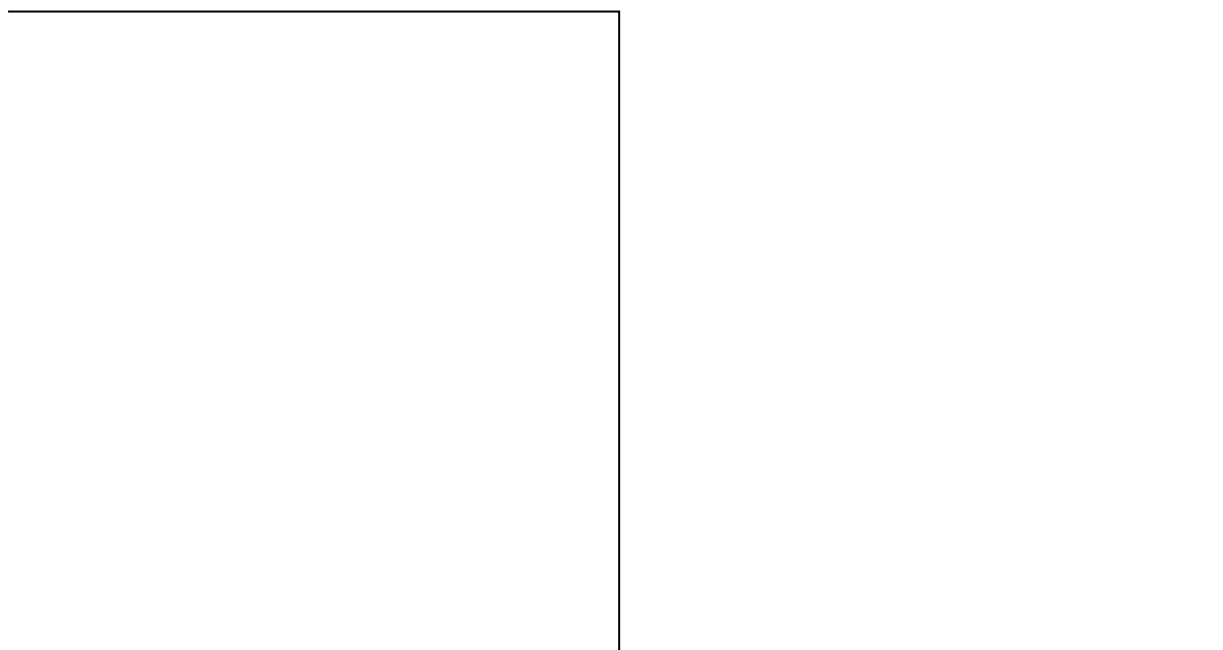
Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,
Après vote avec voix 13 Pour

-DECIDE d'affecter l'excédent de fonctionnement 2022 d'un montant de **120 000 €**

Au compte 1068, section d'investissement.

-DECIDE d'affecter le solde d'excédent de fonctionnement 2022 d'un montant de **45 786,61€** au compte 678.

Ce qui porte le total du compte 678 à 61 214,61€.

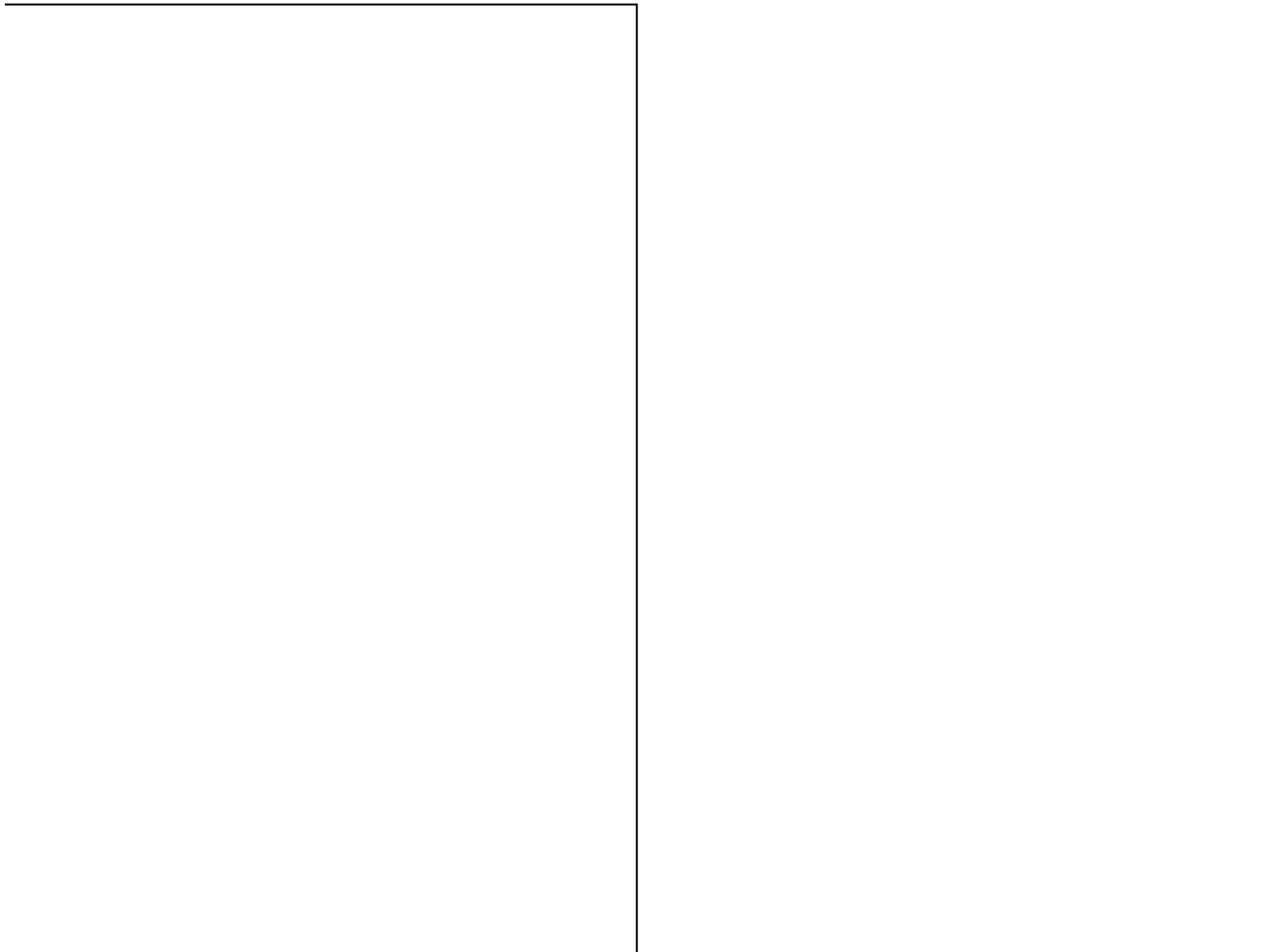


4/ Taux impôts (1259)

Francis COLIN maire, PRESENTE au conseil municipal les taux d'impositions votés en 2022.

Il PROPOSE au conseil municipal de voter les nouveaux taux d'impositions pour 2023 pour la Commune de Montaud.

Le Conseil municipal, Après avoir délibéré, VOTE avec 13 voix Pour,
DECIDE le maintien des taux identiques à ceux de 2022 comme suit :
Taxe foncière propriétés bâties : 30%
Taxe Foncière propriétés non bâties : 40%
Taxe d'habitation : 9%



COMMUNE DE MONTAUD

5/ Piste Forestière entre le champ du col et Pierre taillée : estimée à 10000€

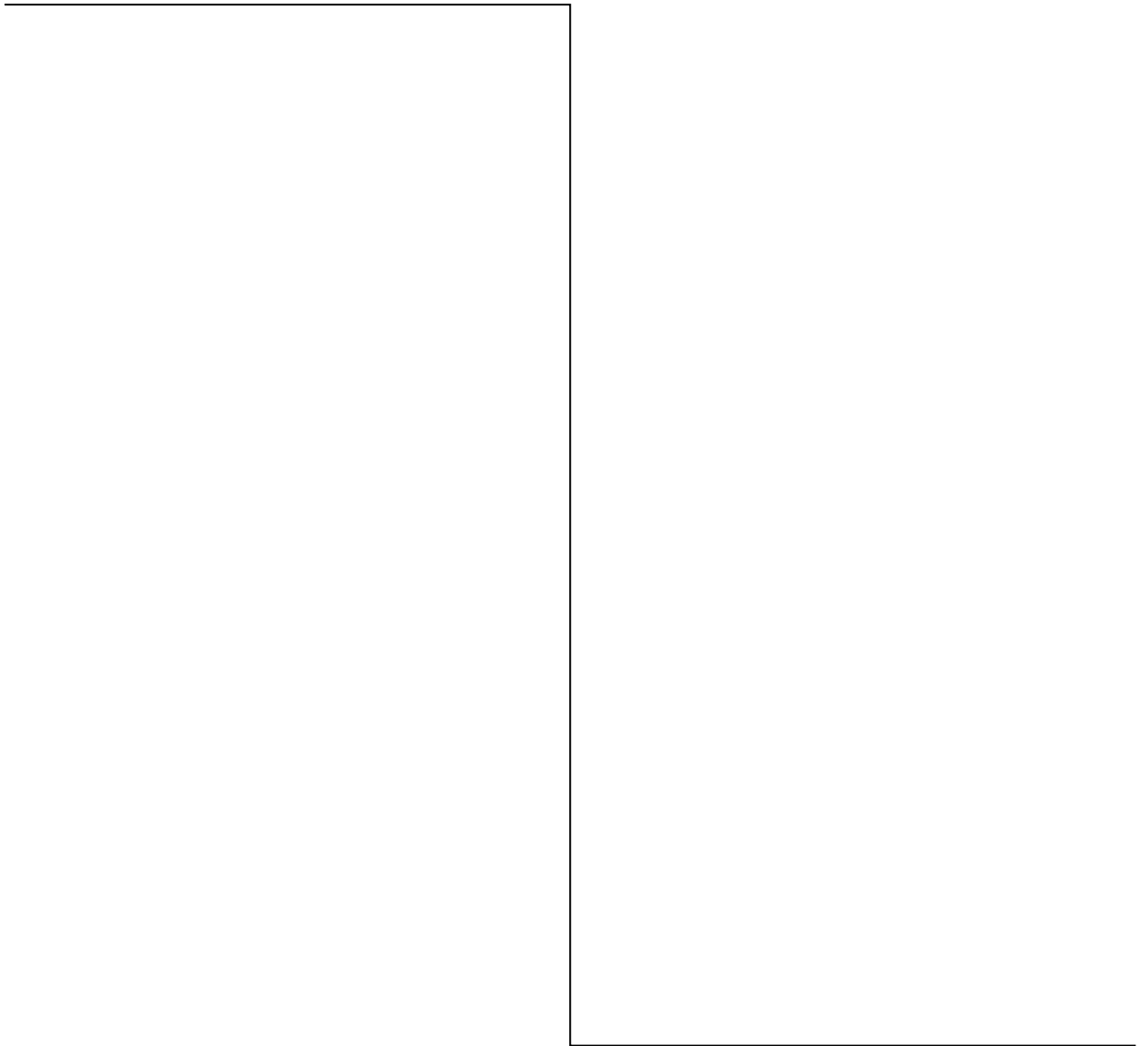
Francis COLIN, maire, PRESENTE au conseil municipal le projet concernant le sujet de la piste forestière entre le champ du col et Pierre taillée
Après en avoir délibéré avec 9 voix Pour et 4 Abstentions, le conseil municipal VOTE Pour les travaux de la piste forestière nommée ci-dessus.

En résumé le tracé de cette nouvelle piste éviterait de sortir les bois au cœur des habitations du hameau des coings et éviterait également d'emprunter et de traverser un cours d'eau lors de la sortie du bois.

6/ Devis Chronofeu vérification périodique extincteur

Francis COLIN, maire, PRESENTE le devis concernant la vérification des extincteurs et le remplacement de certains, par la société Chronofeu, anciennement Alyll

Après en avoir délibéré avec 13 voix Pour, le conseil municipal APPROUVE le devis présenté qui s'élève à 256.43€ TTC et charge Monsieur le maire de signer toutes les pièces nécessaires.



COMMUNE DE MONTAUD

7 / Travaux rénovation bureau mairie + 3 marquises : validation **Devis**

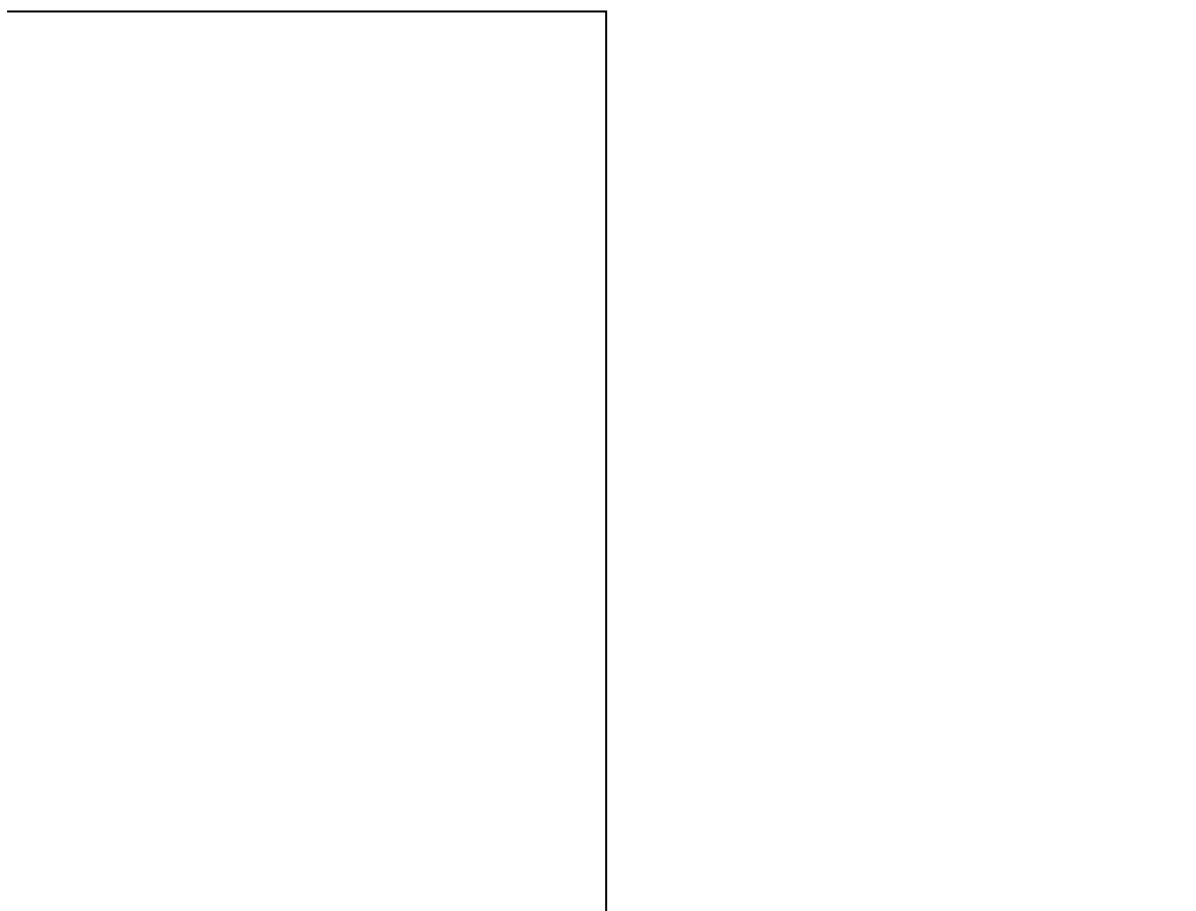
Francis COLIN, maire, PRESENTE au conseil municipal un devis concernant la rénovation des bureaux de la mairie.

Ce devis comprend le changement des sols, le retrait de la tapisserie, la peinture des murs et plafonds pour un montant de 10 528€ HT (dix mil cinq cent vingt-huit euros hors taxe) soit 12 633.60 euros TTC (douze mil six cent trente trois euros et soixante centimes toutes taxes comprises).

Il INFORME le conseil municipal qu'aucun autre devis n'a abouti.

Concernant la marquise de la porte d'entrée, suggestion est faite de solliciter un artisan afin d'effectuer une protection de la pluie avec un design se rapprochant de l'environnement au lieu d'une marquise standard qui risque de ne pas s'accorder avec les autres éléments extérieurs.

Après en avoir délibéré avec 10 voix Pour et 3 Abstentions, le conseil municipal APPROUVE le devis présenter et charge Monsieur le maire de signer toutes les pièces nécessaires hormis les marquises (portes avant et arrière). hormis la marquise de la porte d'entrée

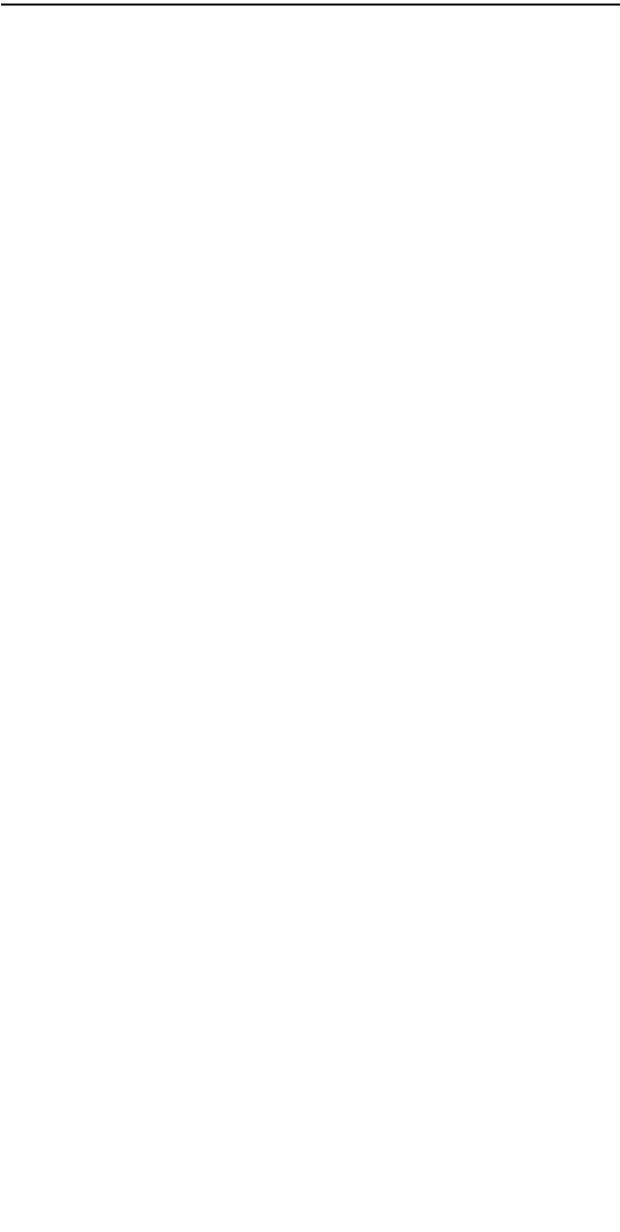


8/Validation Devis PATA

Francis COLIN, maire, PRESENTE au conseil municipal des devis concernant le PATA.

La commission travaux souhaite étudier les devis et pouvoir présenter le résultat de son étude au prochain conseil

Ce vote est reporté



COMMUNE DE MONTAUD

Fin de la réunion publique : 23h53

INFORMATIONS EN VRAC :

1-Prestataires de services pour livraison de repas

Jean Guy et Sébastien ont eu des échanges avec deux différents prestataires pour anticiper à un éventuel arrêt des services de Vercors Restauration et avoir une solution de repli. Sur les deux offres, la commune perdrait le service des portages des repas à domicile pour les personnes âgées.

2-PLUi

RAS

3-EDF : tarifs réglementés ?

RAS

4-prochaines dates...

Commission travaux : 9 mai 20h30

Commission Urba : 27 avril 20h30

Réunion de travail : 17 avril 20h30

Conseil Municipal : 02 mai 20h30

5-Site internet ?

RAS